



DANS CE NUMÉRO :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Edito                         | 1  |
| Le billet du syndic           | 3  |
| Réserves à bâtir              | 3  |
| Eolienne                      | 4  |
| Dans nos familles             | 4  |
| Conseil Communal              | 5  |
| Bus découverte                | 5  |
| Nordic walking                | 5  |
| Agenda 21                     | 6  |
| Abbé Godel                    | 6  |
| Raid cinq action suisse       | 7  |
| Chroniques du bon vieux temps | 7  |
| Alors présidente?             | 8  |
| Programme Ski Club            | 9  |
| Fête de la patate             | 9  |
| Thé-vente                     | 10 |
| Guéreins                      | 11 |
| 90 ans                        | 12 |
| Qui sont donc nos concierges? | 13 |
| Liste des manifestations      | 14 |
| Nous y étions et vous?        | 15 |
| Recherche famille d'accueil   | 15 |

## Réserves à bâtir

Les conséquences de la révision de la LAT vont engendrer un gros travail de redimensionnement de zones à bâtir dans tout le canton (...) (p.3)



Allée du bicentenaire, marronniers en fleur (Photo: P.Riva)

## Edito

Contact vous propose en page 13 un portrait de nos trois concierges. Ces dames exercent avec conscience une activité au service de notre commune. Comme elles, beaucoup d'autres personnes s'investissent pour que tout fonctionne harmonieusement dans notre village. Tentons la liste exhaustive des fonctions : trois concierges donc, deux secrétaires, un employé communal, un responsable du déneigement, un releveur de compteurs d'eau, un responsable de déchetterie, un autre de la taille des haies et du gazon, un distributeur de tous-ménages, cinq rédacteurs du journal communal, une secrétaire du Conseil, cinq membres de la commission Agenda 21 et des délégués aux associations intercommunales. And last but not least, nos autorités : quarante-cinq conseillers communaux, quatre municipaux et un syndic. Comme chacun le sait, celles-ci seront soumises à (ré-)élection l'an prochain.

Ce scrutin offrira la possibilité aux citoyennes et citoyens, désireux de s'investir dans les affaires communales, de se porter candidat à l'exécutif ou au législatif.

Comme d'habitude, Contact apportera sa contribution à cette importante échéance. Dans le prochain numéro, il sera question d'informations générales et, au début de l'année 2016, une édition spéciale présentera les candidats.

On espère ainsi que les habitants motivés de notre commune qui accepteront de consacrer une partie de leur temps libre au bon fonctionnement de notre communauté seront nombreux.

L'humoriste Bedos disait : « la liberté ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ». N'en est-il pas de même de notre précieuse démocratie qui pourrait s'user faute de volonté de s'en servir ?

Pascal Moullet

**PROCHAINE PARUTION DE CONTACT**

Remise des textes: dernier délai le 20 septembre 2015

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



# BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

**Sylvain Brandt**

Route de Bellevue 1A  
1041 Montaubion-Chardonney

[www.brandtjardins.ch](http://www.brandtjardins.ch)

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE  
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS  
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08  
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette  
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...  
...tout simplement.*



## DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22  
[www.mathys-paysages.ch](http://www.mathys-paysages.ch)

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: [de.mathys@bluewin.ch](mailto:de.mathys@bluewin.ch)



## Ernest Tzaut & Fils SA

Transports  
Terrassements  
Démolitions

Rue de l'Ancien Four 4  
1041 Bottens  
[tzaut.sa@hotmail.ch](mailto:tzaut.sa@hotmail.ch)

Tél. bureau  
021 881 13 02

Entreprise  
en bâtiment,  
travaux public

## P.Y. PITTET & FILS

CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40  
Fax 021 886 37 41





Chères Bottanaises, chers Bottanais,

Le peuple s'est prononcé aussi bien en faveur d'une harmonisation intercantonale de la scolarité

obligatoire (HARMOS) qu'au principe de l'école en continu. Ces décisions impliquent que les communes mettent à disposition des enfants de 4 à 16 ans une infrastructure adéquate pour les accueillir hors des heures de cours (matin, midi et après-midi).

Confortée par la confirmation de la pérennité à long terme des 7 classes de Bottens, et consciente de la demande et des attentes des parents, votre municipalité a conduit une étude pour la création d'une structure d'accueil, communément appelée UAPE (unité d'accueil pour écoliers) avec comme objectif une ouverture à la rentrée scolaire de 2016. Le coût exorbitant – et peu compréhensible – de la construction a douché nos ambitions. Ainsi, nous avons pris la décision de remettre l'ouvrage sur le métier et reprendre à zéro notre projet. Avec pour conséquence le renoncement à une nouvelle infrastructure pour la rentrée 2016.

D'une école à l'autre ... Depuis 2013, les communes participent au financement des écoles de musique à hauteur de 5.50 par habitant, montant qui augmentera progressivement pour at-

teindre 9.50 en 2017. Bottens ne s'arrête pas là dans l'aide aux musiciens en herbe. En effet, depuis peu nous soutenons les familles domiciliées à Bottens dont un ou plusieurs enfants jusqu'à 20 ans (25 ans à titre exceptionnel) suit les cours d'une des écoles de musique de la région reconnue par la Fédération pour l'Enseignement des Musiques (FEM). Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet, dans la rubrique « Règlements ».

S'il est un sujet qui n'est pas encore réglé comme du papier à musique, c'est celui de la 3ème réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Cette réforme a pour but de mettre un terme aux différences de traitement fiscal des bénéficiaires des entreprises dans le cadre des impôts cantonaux. Ce thème n'échauffe pas uniquement les esprits des politiciens à Berne et dans les débats cantonaux, mais occupe – et préoccupe – également les associations de communes. On parle de 358 millions de pertes pour le Canton de Vaud en 2018, dont seulement 105 millions seraient pris en charge par la Confédération.

Si nous pensions être épargnés parce que n'abritant que peu d'entreprises : que nenni ! Nous pourrions bel et bien en subir les conséquences. Comment ? Et bien par le jeu subtil de la péréquation financière entre les communes ; cet outil qui a pour but de corriger, en partie, les déséquilibres dans les ressources financières des communes pourrait nous jouer un mauvais tour. Quelle en sera l'ampleur ?

Personne n'est en mesure de le dire aujourd'hui, mais d'aucuns articulent au minimum l'équivalent d'au moins un point d'impôt. A suivre ...

S'il est un type de dangers pour lequel nous sommes – pratiquement – épargné, c'est celui des dangers naturels. Ces dernières années, dans le canton de Vaud comme dans le reste de la Suisse, les catastrophes naturelles ont causé des dommages pour plusieurs millions de francs. Ces événements ont provoqué une remise en cause de la politique de gestion des dangers naturels et incité les autorités à mettre en place une gestion intégrée des risques. Celle-ci se fonde, en premier lieu, sur l'établissement de cartes des dangers naturels. Ces cartes ont été établies sur tout le territoire cantonal entre 2010 et 2014. A Bottens, un seul site est répertorié, dont le nom est évocateur de dangers puisqu'il s'agit du Creux d'Enfer (entre la Grand'Rue et les Etramaz). Mais que l'on se rassure, les affres qui nous y attendent ne sont en rien comparables à ceux évoqués par Dante dans la Divine Comédie. Point de lave torrentielle, ni d'avalanche, mais uniquement un risque modéré de glissement de terrain, en bordure de la zone constructible. Les cartes des dangers naturels peuvent être consultées à l'Administration communale, et seront disponibles sur le site internet du Canton de Vaud [www.vd.ch/dangers-naturels](http://www.vd.ch/dangers-naturels).

Xavier Panchaud, syndic

## Réserves à bâtir

Vous avez pu le lire dans la presse, les conséquences de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), entrée en vigueur il y a un peu plus d'une année, vont engendrer un gros travail de redimensionnement de zones à bâtir dans tout le canton, dont la responsabilité incombe aux communes. La première tâche a été de réaliser le bilan des réserves à bâtir. Toutes les communes vaudoises ont remis leur copie au service du développement du territoire du canton (SDT). Bilan : 75% des localités possèdent trop de réserves. C'est également le cas de Bottens.

La méthode employée nous est particulièrement défavorable, puisqu'elle table sur un développement maximum autorisé de +15% de population sur 15 ans, mais à compter de 2008 (entrée en vigueur de l'actuel Plan directeur cantonal). Or, depuis 2008, notre village s'est passablement développé et a vu sa population croître au-delà du quota fixé. Et nos réserves sont encore largement excédentaires. En clair, il va falloir dézoner. C'est-à-dire transformer une partie des terrains actuellement constructibles en zones non constructibles. Nous

avons déjà débuté ce travail dans le cadre de la révision de notre plan général d'affectation, initiée en 2012. Notre tâche va consister, dès l'année prochaine, à poursuivre cette révision avec pour objectifs de réduire les zones constructibles, tout en préservant au mieux les intérêts des propriétaires fonciers et en favorisant un développement harmonieux du village, ce qui demeure notre mission fondamentale. Voilà qui revient, en quelque sorte, à rechercher la quadrature de cercle.

Xavier Panchaud, syndic



Le dernier état, sur le développement du projet éolien remontant dans ce journal à février 2014, il est grand temps de vous donner un nouveau point de la situation. Si nous n'avons pas communiqué entre-temps, c'est surtout qu'il n'y a pas eu grand-chose à dire au cours de l'année dernière ; si ce n'est un sérieux coup de frein donné en automne dernier par le canton sur notre projet, suivi d'une remise en selle en février de cette année. La cause de cette remise en question ? Le doute – finalement levé – que le projet réponde encore aux conditions du plan directeur cantonal. A la suite de diverses séances de travail conduites par le Canton en ce début d'année, nous (canton, municipalité et promoteurs) avons pris la décision de reprendre le projet en intégrant la société civile sous la forme d'une démarche participative. Mais

qu'est-ce qu'une démarche participative ?

En Suisse, les démarches de participation citoyenne sont axées de façon générale sur l'information des populations et sur les procédures de consultation ouvertes lors d'enquêtes publiques, autour de projets définis. Ces consultations permettent aux personnes et organisations concernées de déposer leurs oppositions et recours. La population pourrait être appelée, en fin de parcours, à se prononcer sur les projets lors de votations ou dans des procédures de recours. L'analyse de nombreux projets, entre autres éoliens, montre que des acteurs essentiels n'avaient pas été pris en compte du tout, ou l'avaient été de manière tardive ou inadéquate.

Dans une démarche participative, les habitants touchés, les organisations de protection concernées et les acteurs politiques intéressés sont associés au processus d'étude qui conduit à la définition d'un projet. Cette approche permet à la fois l'information et la consultation de l'ensemble des acteurs présents sur le terrain et ouvre la voie à la coopération des populations locales.

Ce dialogue n'a pas pour objectif de parvenir à l'unanimité sur le projet,

mais de créer une majorité autour des solutions envisagées. Il ne permettra pas forcément d'éviter les oppositions et les recours, mais il permettra en revanche « de réunir un grand nombre d'acteurs dans une logique d'apprentissage collectif et de mettre en évidence des solutions plus largement partagées. »

Le principe consiste à mettre en place des processus de négociation et de concertation. Ils permettent d'une part d'optimiser les projets en fonction des besoins de l'ensemble des acteurs (population et promoteurs) et de les finaliser de manière efficace, et montrent d'autre part sans trop de perte de temps, d'énergie et d'argent les obstacles qui barrent la route vers le succès et ouvrent, le cas échéant, la voie à l'abandon du projet d'un commun accord.

Cette démarche participative devrait débuter à la rentrée scolaire, fin août, par le choix d'un bureau spécialisé dans l'accompagnement sur ce type de procédure, puis par la constitution des groupes de participants.

Xavier Panchaud, syndic

## Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 30 DÉCEMBRE 2014 AU 12 MAI 2015

### Naissances

**Gabriel Vences**, né le 08.01.2015, fils de Rodriguez Cristina et Vences Salgado Javier

**Lucie Hélène Cuttelod**, née le 27.01.2015, fille de Pillet Cuttelod Jessica et Cuttelod Chris

**Zoé Sophie Simon**, née le 31.01.2015, fille de Blanchini Simon Sophie et Simon Christophe

**Yasmine Da Silva Amorim**, née le 2.02.2015, fille de Aires da Silva Carla et De Sousa Amorim Bernardino

**Cléa Miéville**, née le 19.02.2015, fille de Miéville Coralie et Miéville Patrick

**Eline Roch**, née le 12.03.2015, fille de Roch Sabine et Cyril

**Kimani Mwako Ngongo**, né le 22.04.2015, fils de Mwaki Ngongo Judith et Innocent Stan

**Mahé Mottier**, né le 05.05.2015, fils de Mottier Sylvie et Vincent

**Marco Guimaraes**, né le 06.05.2015, fils de Guimaraes Suzi et José

### Mariage

**Correia de Almeida Andreia et Da Silva dos Santos Antonio** se sont unis le 30.12.2014

**Ruprecht Zoé et Boulanger Douglas** se sont unis le 08.05.2015

### Décès

**Johner Ernest** est décédé le 27.04.2015



# Conseil communal du 18 mai

Des 5 préavis à l'ordre du jour 4 étaient présentés favorablement par les commissions ad hoc et des finances. C'est pratiquement à l'unanimité que le conseil communal a décidé:

- d'allouer un crédit de 210'000.- amorti sur 15 ans pour la rénovation de l'enveloppe thermique du collège des Lionceaux ;
- de participer aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et au capital-actions du centre intercommunal de glace de Malley SA.
- d'augmenter le plafond de cautionnement au profit de l'association scolaire intercommunale de la Région d'Echallens.
- d'octroyer un crédit de fr. 21'000.- pour le remplacement d'une partie du collecteur EC à la Clâtre.

Le 5ème préavis demandait l'augmentation de suppléants au conseil communal en en proposant 12 au lieu de 7. La commission ad hoc, représentée par Annelise Graber, proposait de diminuer le nombre de conseillers et d'augmenter le nombre de suppléants à 9. Comme le nombre de conseillers n'était pas à l'ordre du jour, seule la question du nombre de suppléants a pu être débattue et il a été décidé d'accepter le préavis municipal avec 6 abstentions et 1 avis contraire.

Au point 8 de l'ordre du jour, le Conseil devait élire un délégué suppléant à la commission intercommunale SDIS Haut Talent. Malgré un rappel de la Municipalité à élire une femme, et après un moment de silence, Jean-Pascal Prince s'est présenté et a été élu à l'unanimité.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 29 juin. Même si les séances du Conseil sont publiques, peu de personnes y assistent. Dès lors, le 26 novembre la commune organisera un Conseil communal spécial public afin que les personnes intéressées aux fonctions (Municipaux ou Conseillers) puissent se faire une idée avant les élections 2016

Marie-Thérèse Allaz

## Conseil Communal

PROCHAINES DATES

29 juin - 28 sept. - 16 nov. - 14 déc.

FERBLANTERIE COUVERTURE



**PHILIPPE BAVAUD** Sarl

ENTRETIEN DE TOITURES  
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60  
NATEL 079 412 25 48



## Bus découvertes 2015

Un billet pour la journée et le visiteur libre de voyager, de s'arrêter de reprendre le bus, voilà une manière originale de découvrir notre belle région, organisée par les offices de tourisme d'Echallens, de Romont Région et de Moudon Région.

Les 25 juillet et 8 août la boucle Venoge, avec des artistes exposant dans les églises du Gros-de-Vaud.

Les 4 juillet et 5 septembre, histoires et châteaux, avec des conteurs.

Les 27 juin, 18 juillet et 22 août la boucle Broye.

Possibilité de randonnées pédestres et cyclistes avec guide.

Pour tous renseignements, des papillons sont à votre disposition au greffe municipal.



photo: Béatrice Métraux

Notre municipal, Dominique Nicod est depuis le 18 avril le nouveau commandant de la batterie d'artillerie, un des 4 corps de troupe des milices vaudoises, troupe d'honneur du Conseil d'Etat vaudois. Toutes nos félicitations.



**AllezHOP**



La Municipalité de Bottens vous propose une initiation gratuite de Nordic Walking

**MARDI 16 JUIN 2015**  
**De 18H30 à 20H00**

**RENDEZ-VOUS**

Devant la salle polyvalente  
Marcher avec des bâtons, ça s'apprend !

Venez découvrir les bases de la marche nordique.

**INSCRIPTION**

Carine Delpierre  
021/882.19.86  
carine.delpierre@yahoo.fr

# FLASH AGENDA 21

DEUX NOUVEAUX BANCS À BOTTENS (EN PLUS...ÇA RIME!)



P.Riva



Agenda 21 innove! Outre l'organisation de ses traditionnelles balades, la commission s'est penchée, donnant ainsi suite à un vœu émis par nos concitoyens, sur l'installation de nouveaux bancs. Avec le concours de Monsieur Roland Rapin, garde-forestier, ils ont été disposés autour du village pour agrémenter nos promenades.

A l'abri de la Croix, le "banc du Châtiment", situé au-delà de l'église catholique, offre une vue imprenable sur notre belle campagne et sur le Jura. Le "banc de l'étang", serti dans un repli de Mandou, donne sur un plan d'eau où se reflètent harmonieusement arbres et buissons. Ce miroir, propice à la rêverie et à la méditation, est à peine troublé par une nichée de poules d'eau, discrètes et précautionneuses, abritées dans les roseaux...

Nous souhaitons à chacune et chacun de belles promenades.

Guy Delpierre

## L'abbé Christophe Godel

NOMMÉ VICAIRE ÉPISCOPAL POUR LE CANTON DE VAUD



ALPA

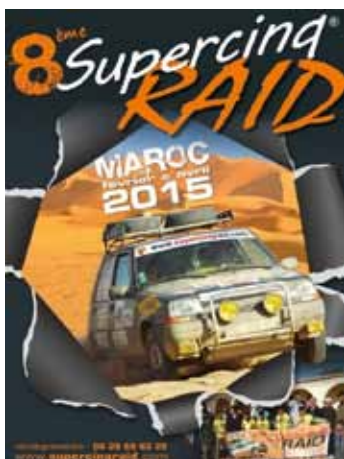
Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a nommé trois nouveaux vicaires épiscopaux dont notre prêtre, l'abbé Christophe Godel, actuellement curé modérateur de l'Unité pastorale du Gros-de-Vaud. L'abbé Godel prendra son ministère de vicaire épiscopal pour le canton de Vaud à partir du 1er septembre 2015. Il remplacera alors l'abbé Marc Donzé qui prendra sa retraite, après neuf ans, comme vicaire épiscopal. L'abbé Jean-Jacques Agbo va rester à L'Unité pastorale du Gros-de-Vaud, avec assurément davantage d'implication.

Alain Panchaud, Président du Conseil de paroisse



Qu'est-ce qu'un vicaire épiscopal ? Du latin vicarius: remplaçant. C'est celui qui exerce, par délégation, les fonctions attachées à un office ecclésiastique. Lorsqu'il est dit vicaire « épiscopal », il est donc collaborateur de l'évêque dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Le mandat d'un vicaire épiscopal est de cinq ans. Les vicaires épiscopaux participent notamment au Conseil épiscopal, organe qui conseille l'évêque dans la gestion de son diocèse et qui se réunit quasiment hebdomadairement, ainsi qu'au Conseil presbytéral, constitué de représentants des prêtres du diocèse.

# Raid cinq, action Suisse



Patricia Crottaz et son ami Stéphane sont partis le vendredi 3 avril dans leur Renault 5 pour apporter du matériel médical à l'association Al-Fath qui s'occupe de plus de 1200 personnes malades du diabète et de l'hypertension artérielle, mais aussi du matériel scolaire, des habits, chaussures, jouets, peluches et jeux à des enfants défavorisés qui vivent dans des villages reculés dans le Nord du Maroc, chez les Berbères. Là-bas, les enfants vivent dans des maisons faites avec de la terre et de la paille. Ils n'ont que les jouets que les raiders leur apportent.

Partis de notre village de Bottens, ils ont traversé la France et l'Espagne, et ont rejoint l'organisation française et les autres participants. Avant de prendre le bateau à Algéïras pour arriver à Ceuta, enclave espagnole

au Maroc, la caravane se déplace dans 22 Renault 5. Dans leur périple de presque 7000 km, ils ont visité des écoles, une association médicale, traversé des villages perdus dans les montagnes désertiques où les enfants courent à pieds nus à côté des voitures pour réclamer des stylos.

Après un premier contact exceptionnel avec le peuple berbère, ils n'ont qu'une envie c'est d'y retourner en avril 2016 avec la même voiture remplie de cadeaux pour les enfants et les malades.

Pour réaliser une nouvelle fois leur rêve de voyager en aidant son prochain, ils ont besoin de nouveaux sponsors. Ils vous donnent rendez-vous :

- Le 6 septembre à la ferme Vaney à Cugy pour un brunch de soutien avec peut-être la présence "en voisine" de notre miss suisse Laetitia Guarino.

- Les 21 et 22 novembre au marché de Noël de Bottens à la salle polyvalente, où vous pourrez acquérir un pull "Cinq Raid Action" ou des objets en textile joliment décorés.

- Quelques ventes de pâtisserie maison devant Migros ou Coop dont les dates n'ont pas encore été fixées

Pour tous ces événements, les renseignements seront naturellement indiqués sur Facebook « Raid cinq action Suisse ».

Cette année, ils ont décidé de faire des sets de table qui seront distribués

dans les restaurants et de vendre des espaces publicitaires à fr. 150.—unité 80x50 (format carte de visite) ou fr. 500.—pour 4 unités. N'hésitez pas à les contacter, (Patty 079 418 88 41) Ils ont besoin de vous. Merci pour eux.

Ils remercient vivement tous les sponsors qui leur ont permis de participer à ce raid cette année : Garage Casale Etagnière, Vélo Evasion Echallens, Pneus SS Froideville, Boulangerie Clément Daillens Bottens, Gio Tadoo Romanel, Boulangerie Mercury La Sarraz, Masson Echallens, Bayer Zurich, Raiffeisen Echallens, Partywine Lolita Sardou, Hôpital de l'enfance Prilly, Roduit Le Mont-sur-Lausanne, Jean-Claude Petter traiteur Sotens, Imprimerie de Moudon, Rouge FM, Nicolas Decugis dentiste Cugy, Restaurant de l'Union Poliez-Pittet, Carrosserie La Roseraie Villars-Stecroix, les boulangers Sympas Bottens et tous les anonymes.

Marie-Thérèse Allaz



## Les chroniques du bon vieux temps

### Ils ont fait l'actualité!

#### Bizarre !

Il vient de naître chez M. Merinier, à Bottens, un poussin conformé tout à fait anormalement. Cet animal, qui n'a vécu que quelques heures, possède deux têtes opposées l'une à l'autre, quatre jambes et quatre ailes. Pour un phénomène c'en est un ! (FAL, 1 juin 1900)

#### On ne plaisante pas avec le sel

Le Conseil d'Etat a nommé débitant de sel à Bottens M.Marc Jatton, en remplacement de M.Panchaud démissionnaire. (FAL, 13 octobre 1901)

#### Vigilance

Mercredi 29 écoulé, il a été conduit de Bottens à la foire d'Echallens un bœuf atteint de fièvre aphteuse. Ce bœuf ayant été vendu avant d'avoir pénétré sur le champ de foire a ainsi échappé à la visite sanitaire.

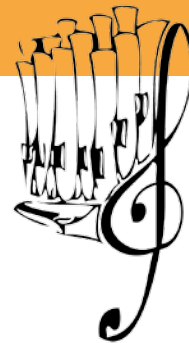
Malgré cela, il a été néanmoins en contact avec d'autres pièces de bétail, en sorte que le service sanitaire cantonal attire sérieusement l'attention des propriétaires de bétail ayant fréquenté cette foire et les engage à une grande vigilance.

(La Revue de Lausanne, 1 juin 1901)

#### Bientôt de l'électricité au village

Le département des travaux publics informe les communes situées à l'occident de la route cantonale Lausanne-Bottens-Thierrens-Combremont-Payerne que la mise en exploitation des forces motrices de l'Orbe et des lacs de la Vallée permettra de leur fournir l'énergie électrique nécessaire pour l'éclairage et la force motrice aux meilleures conditions possibles. (La Tribune de Lausanne, 12 février 1901)

Pascal Moullet



# Chorale Saint-Etienne

ANITA ALLAZ



Les statuts de la société, rédigés d'une délicate écriture de régent d'autrefois en attestent, la chorale Saint-Etienne existait déjà il y a 159 ans, en 1856. (8 ans après l'inauguration de la grande église). Anita Allaz en est la présidente actuelle depuis une dizaine d'années.

### La chorale est clairement l'aînée de toutes nos sociétés.

-Oui, encore qu'à l'époque, seuls les hommes en faisaient partie. Ce n'est qu'en 1966 que notre chorale accueillait les dames.

### Vous n'êtes pas seules dans la région.

- Non. Chacune des 6 paroisses du décanat Saint-Claude a sa chorale. Outre Bottens, il y en a une à Assens, Saint-Barthélémy, Poliez-Pittet, Villars-le-Terroir et Echallens.

### Quelles sont vos activités principales ?

- Nous chantons la messe à Bottens toutes les trois semaines. Trois fois par année, nous participons à la messe du samedi soir à Echallens et une fois à la messe du CHUV. Et bien sûr, nous répondons présent aux mariages, ensevelissements et confirmations des membres de la communauté.

Tous les 3 ans, les 6 chorales plus celle d'Yverdon participent aux rencontres des Céciliennes de la région. Chaque société interprète trois chants lors du concert du vendredi et le dimanche, la messe est chantée par les 200 chanteurs. Suit évidemment un banquet.

### Comment s'est donc passée votre prestation musicale de la dernière fête de mai 2015 ?

- Nous avons présenté trois pièces chantées en latin, en vieil espagnol, en romanche et en français. Un quatuor de flûtes nous accompagnait. Une des pièces « La sera sper il lag » a été interprétée avec la chorale de Poliez-Pittet. Le jury nous a félicités pour notre interprétation et pour notre choix original.

### Comment fonctionne votre société ?

- Nous comptons 28 membres, un organiste, un comité et une directrice, Madame Stéphanie Amacker, qui achève sa formation de chef de chœur et nous dirige depuis une année. Pour travailler nos chants à la maison, nous disposons de CD avec enregistrement des voix séparées.

Nous nous retrouvons en principe chaque jeudi (hors vacances scolaires) à 20 h. à la salle de paroisse de la cure pour nos répétitions.

### Côté loisirs ?

- Chaque année nous organisons une sortie. D'abord nous allons chanter la messe sur place puis vient la partie récréative. Ainsi, nous avons fait, par exemple, de la draine en Singine, du vélo à Villars-les-Dombes, du rafting sur l'Arve et du bateau à rames pour rejoindre l'île d'Ogoz sur le lac de Gruyère. Ce 14 juin, nous aurons la journée « grillades en famille ».

### Notre fée peut exaucer trois vœux.

- On souhaiterait étoffer notre effectif. Toute personne aimant le répertoire liturgique, quel que soit son horizon confessionnel, est la bienvenue. On chante aussi un peu de profane.

J'aimerais que l'ambiance de nos répétitions et de notre vie de société reste très longtemps aussi agréable qu'elle est maintenant.

Nous rechanterons la messe des Céciliennes le 28 novembre 2015 à la cathédrale de Lausanne. La présence de Bottanais nous ravirait.

Texte et photo: Pascal Moullet

Isabel ' Ongles  
Isabelle Stettler  
Rte de Froideville 7  
1041 Bottens  
079 214 36 48  
Garanti sans décollement







## COIFFURE Marilou

Carine, coiffeuse visagiste  
Ch. Montillier  
1041 Bottens

MARDI: 9H à 17H  
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30  
SAMEDI: 9H-15H  
tél: 021 881 21 89

Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services  
Nouveau: coloration biologique «Keune»

## PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79

Natel 079 355 40 33

## PROGRAMME D'ÉTÉ 2015 SKI CLUB BOTTENS



[www.skiclubbottens.ch](http://www.skiclubbottens.ch)

Après un hiver aux conditions difficiles qui aura pas mal chamboulé notre programme d'activités, voici l'heure de **notre menu d'été** qui saura très certainement vous ravir. N'hésitez pas à nous rejoindre pour "voir comment ça se passe" ! Infos et inscriptions via notre site Internet ou aux **numéros de téléphone** indiqués ci-après :

- **Samedi 20 juin** – départ de Bottens à 10h (021 903 40 32)  
Ski nautique ET grillades à Estavayer-le-Lac  
25.- tout compris (repas, boissons et ski nautique)
- **Samedi 25 juillet** – départ de Bottens à 7h (079 541 01 54)  
Sortie canyoning dans le Val d'Aoste : sensations garanties !  
180.- (transports et canyoning, prévoir pic-nic)
- **Dimanche 9 août** – départ de Bottens à 9h (079 398 76 73)  
Balade en montagne : le Bisse de Trient  
gratuit (apéro offert, prévoir pic-nic)
- **Weekend des 22 et 23 août** (021 903 40 32)  
Weekend familial ou entre amis : profitez de 2 jours sans stress durant lesquels de nombreuses activités vous seront proposées. Toutes les infos prochainement sur notre site.
- **Samedi 29 août** - départ de Bottens à 10h (021 903 40 32)  
Ski nautique ET grillades à Estavayer-le-Lac  
25.- tout compris (repas, boissons et ski nautique)

Sans oublier nos parcours de VTT lors de la **Fête de la Patate** le 12 septembre prochain. Nouveauté cette année : un troisième parcours de 20km vient s'intercaler entre la petite boucle de 10km et le grand tour de 30km !

A ne pas manquer également, **notre loto du 17 octobre** qui nous permet de largement financer les activités proposées à nos Juniors. Merci d'avance de votre soutien.

Au plaisir de vous revoir à l'une ou l'autre de ces occasions !

Le Ski Club Bottens

## Fête de la patate

Réservez déjà:  
**Vendredi 11 et  
samedi 12 septembre 2015**



### TARTE AUX PRUNEAUX

Après une plantation bien venteuse le 18 avril, nous sommes maintenant en pleins préparatifs de notre 9ème Fête de la patate, qui se déroulera les 11 et 12 septembre.

Les personnes qui étaient là à nos toutes premières fêtes, se souviendront que le dessert de notre repas était la tarte aux pruneaux.

Cette année, le comité a décidé de reprendre cette tradition.

Je suis donc à la recherche d'aide pour confectionner 400 parts de tarte.

Merci de bien vouloir me contacter, au 079 377 50 88.

Je tiens déjà à remercier les personnes qui se sont annoncées lors de la plantation.

Pour le comité d'organisation  
Séverine Caillet



P.Riva

## Pompes Funèbres Générales SA

Edmond Pittet - Maupas 6 - 021 342 20 20

Nicole LEYA-SCHWYN

Grand-Rue 7 - 1040 Echallens - 021 882 20 22

Pour Bottens

Alain Panchaud - 021 881 35 32 - 079 283 31 22



# Thé-vente de la paroisse de la Haute-Menthue



A gauche, les pasteurs Martine Sarasin et Laurent Lasserre, à droite Albert Tzaut président du conseil de paroisse et responsable de la vente.



Comme chaque année, le jeudi de l'Ascension marque la journée de la vente de paroisse de la Haute-Menthue. Cet événement, c'est une brocante où l'on peut dénicher un livre, un tableau ou de la vaisselle à très bon prix. C'est aussi un stand d'artistes qui ont oeuvré durant des semaines afin de vendre leurs produits au profit de la paroisse. C'est également une tombola avec de très nombreux lots à gagner. Mais c'est surtout un stand de pâtisseries connu loin à la ronde pour la qualité de son étal: tartes, tourtes, meringues ou canapés, le choix est vaste. C'est donc dans une ambiance festive que les paroissiens et autres visiteurs de tous horizons déambulent entre brocante et marché, puis dégustent une pâtisserie ou un sandwich accompagné d'un café ou d'un verre de blanc. Un moment villageois convivial d'échange et de partage sous l'oeil amical de nos deux pasteurs .

Cette année, la grande attraction était un film qui a été retrouvé fortuitement puis numérisé et projeté durant tout l'après-midi. Ce film relate une vente de paroisse à Poliez-le-Grand en 1939. Au début, on y voit quelques belles prises de vue de l'église protestante qui a besoin de travaux de réfection. On observe que, même si l'esprit reste le même, les habitudes ont tout de même changé, la vente de paroisse s'apparentant à l'époque à une fête villageoise de plus grande envergure avec des animations, des jeux etc.

Ce film peut être visionné ici: <http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/film-1939-raconte-paroisse-autrefois/story/27533810>

Texte et photos: Patricia Riva



Des images des fissures de notre église



Confection de fleurs en papier



On monte la cantine et les abris pour le grand jour



Après une cérémonie à l'église, les gens affluent sur le lieu de la vente



Des brèches? Oui, mais  
qui, demain, grâce au  
bénéfice de la vente,  
seront réparées.

## Guéreins

### Guéreins, village fleuri



Dans notre commune jumelle, le fleurissement du village est une opération citoyenne d'envergure.

d'un concours des villages fleuris. La deuxième place au classement obtenue l'an dernier dans sa catégorie a renforcé la motivation des organisateurs. A Guéreins, les fleurs, c'est du sérieux ! Le résultat en vaut la peine !

De septembre à novembre, une commission « espace vert » élabore un plan de fleurissement en collaboration avec l'horticultrice locale. A la mi-mai, une équipe de bénévoles plante selon des schémas précis. Les thèmes y sont décrits en des termes très poétiques : en 2013, on a imaginé deux parcours fleuris avec «un axe principal rose et un secondaire bleu», l'année suivante, on a privilégié «les tons chauds» en n'utilisant pas moins de 2900 plants, et pour 2015, on envisage un thème «exotique et lumineux».

Tout ce travail participe à l'embellissement du village et fait aussi l'objet

Pascal Moullet



Thierry Seves

# François Hoffstettler



P.Riva

breuses médailles remportées lors de concours de ski et surtout sa médaille d'or au concours du Jean-Louis.

Après la partie officielle, M. Hostettler a égrené quelques anecdotes savoureuses.

Il a évoqué avec humour le meilleur conseil jamais reçu de sa vie, celui de son patron en 1947 qui lui disait : « Si tu n'es pas content de travailler chez moi, tu n'as qu'à ficher le camp ! » Ce qu'il a fait sur le champ, après avoir acheté quelques outils à Echallens... L'entreprise Hostettler était née. Elle comptera jusqu'à septante collaborateurs.

Toute cette belle aventure n'aurait pas

été possible sans la participation active de son épouse. Le discours des autorités se concluait ainsi : «Durant 60 ans, sans compter, sans jamais faillir, Madame Hostettler a œuvré à vos côtés. Elle vous soutient quotidiennement avec amour et admiration. Nous souhaitons que la beauté de l'œuvre accomplie puisse vous apporter, à tous deux, la paix de l'esprit, et ainsi que les heures partagées soient sereines et douces ».

Ce sont là aussi les vœux de la rédaction de Contact.

Pascal Moullet

Sur le tout premier numéro de Contact datant de décembre 1975 (dans lequel les municipaux étaient invités à se présenter), Monsieur François Hostettler écrivait : « Voilà quelque cinquante ans, dans une modeste famille de Confédérés émigrés d'Outre-Sarine, naissait aux Etramaz, sous le regard bienveillant d'une sage-femme - Mme Bavaud de Bottens -, un garçon de petite taille. C'est moi ! Je n'ai d'ailleurs guère changé depuis...» Et quarante ans plus tard, il n'a toujours guère changé ! Une délégation de la Municipalité a pu le constater en lui rendant visite ce 28 mai pour lui apporter ses bons vœux à l'occasion de son 90ème anniversaire.

Dans son discours, Madame Carine Delpierre, municipale, n'avait que l'embarras du choix pour évoquer tout ce que Bottens lui doit. Car c'est lui qui a façonné pour une bonne part notre village actuel en réalisant notamment, à la tête de son entreprise de construction, la grande salle, la STEP, les locatifs, le terrain de football, le réservoir des Planches, les locaux de l'épicerie et les logements et locaux de l'entreprise qui lui font face, ainsi qu'une multitude de villas et réalisations diverses. C'est lui aussi qui s'est investi, dès 1969 et durant quatre législatures, à la Municipalité. Mais M. Hostettler n'a pas qu'une corde à son arc. On en tient pour preuve ses trois sacres de roi du tir à l'abbaye de Montheron, ses nom-



Monsieur et Madame Hostettler avec leur fille Evelyne



## Auberge de l'Ecusson Vaudois

1041 Bottens

Tél: 021 881 13 46

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour  
Aline et Alexandre Hutter au fourneau

**Centre de Bien Être**  
Massages et Esthétique


Coralie Panchaud  
Grand-Rue 25  
1041 Bottens

079 245 65 83

**Patrick SCHMALZ**

ENTREPRISE GÉNÉRALE      1041 Bottens  
☎ 021 881 58 12

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |



# Mais qui sont donc nos concierges?

Mesdames Maria Murça et Cidalia Martins ont quelques points communs.

D'abord, elles utilisent le mot «panosse» et quelques autres termes purement vaudois avec un léger accent lusitanien. Elles habitent la région depuis plus de 20 ans. Elles sont toutes deux mamans : Madame Martins d'une fille de 10 ans et Madame Murça de deux filles de 13 et 16 ans. Enfin, elles sont au bénéfice d'un contrat de travail à temps partiel. Mais les ressemblances s'arrêtent là.



Mme Murça

Madame Murça est responsable de l'entretien de la salle polyvalente. L'aspect de sa personnalité qui me frappe de prime abord, c'est son côté « force tranquille ». Et de la force tranquille, il en faut pour que tout se passe bien dans la grande salle.

Il y a les vestiaires et les douches où se succèdent les enfants des écoles, les gymnastes, les volleyeuses, les footballeurs (et leurs terribles souliers à crampons !) et quelques autres. L'hygiène doit y être impeccable. Il y a les abris qui doivent rester des abris.

Il y a surtout les manifestations organisées dans la buvette et la grande salle.

Lorsqu'une société loue les locaux, Madame Murça prépare le matériel commandé qui est en permanence sous clé. Après la manifestation, le retour des assiettes, services, tasses, verres, le rangement du matériel, l'état des lieux peuvent parfois être source de tension. Madame Murça a une recette : le respect. Elle insiste là-dessus : pour se faire respecter, il faut aussi respecter les autres. Et ça marche. Depuis qu'elle remplit sa fonction, il n'y a jamais eu d'étincelles.



Mme Martins

Madame Martins, elle, est responsable des nettoyages: du collège des Lionceaux, du bâtiment du Cottin, des toilettes publiques des Placettes et de la maison de commune.

Elle n'a pas le profil-type du concierge d'école (vous savez, le despote qui faisait jadis trembler les élèves, les enseignants et le directeur...).

Elle adore les enfants, qui le lui rendent bien, et avoue souvent bien rire avec eux. Son caractère enjoué transparaît tout au long de notre conversation au cours de laquelle elle nous livre une confidence : après une journée de nettoyage, elle va courir dans les bois pour se détendre et se ressourcer ! Quelle énergie !

Ces dames, contractuellement, s'entraident pour les travaux annuels et se remplacent mutuellement en cas de maladie et de vacances.



Mme Aeschbacher et Laurel

Madame Mireille Aeschbacher est responsable du congélateur communal et du refuge.

Le congélateur se compose de 125 cases de 100, 200 et 300 litres. 103

sont actuellement louées, parfois à des non-Bottanais. L'installation jouxte une chambre froide qui propose 12 compartiments. Seuls 3 sont occupés à ce jour. En cas de panne de congélateur privé ou pour d'autres raisons impératives, chacun a la possibilité de déposer momentanément sa marchandise à l'entrée, en avertissant Madame Aeschbacher.

Le refuge est un petit coin de paradis. Lors de notre visite, l'allée des marronniers achevait sa floraison, le jaune des cytises éblouissait et la vue sur le Jura nous coupait le souffle. Le tableau de location, que l'on peut consulter sur [bottens.ch](http://bottens.ch), nous apporte la preuve que notre refuge rencontre un joli succès : on le loue pour des mariages, des anniversaires, des réunions de famille, des baptêmes, des confirmations mais aussi assez fréquemment pour des assemblées d'entreprises. Le nombre de places est de 80 au grand maximum.

Le concept est assez simple. Madame Aeschbacher vient pour la remise des clés. Sur place, il n'y a pas de vaisselle (à l'exception d'un petit kit de survie), mais une batterie de cuisine, un frigidaire, une cuisinière et un lavabo. Un chauffage à gaz ainsi que la cheminée permettent d'obtenir une température agréable. Le lendemain d'une location, notre concierge assure le contrôle et le nettoyage. C'est alors que parfois, elle reçoit la visite inopinée de lièvres ou de chevreuils. Elle nous avoue qu'elle ne prend jamais de vacances. Elle est donc la gardienne du refuge 365 jours par an.

Deux petits bémols sont à relever :

- On constate que des pique-niqueurs, qui ne louent pas le refuge, abandonnent leurs débris et se permettent de faire du feu sous le couvert.
- Les voitures sont trop souvent parkées à proximité du refuge, ce qui pourrait entraver l'intervention des services de secours. Le stationnement est prévu le long du chemin ou sur le parc à l'entrée du bois.

En conclusion, on peut affirmer que notre commune a choisi avec bonheur ces trois collaboratrices et que l'entretien de notre patrimoine communal est en de bonnes mains.

Texte: Pascal Moullet  
Photos: Patricia Riva

**Boulangerie-Alimentation**  
 Ouvert 7/7 - 021 881 66 01  
 www.boulangerieclement.ch  
 1041 Bottens, Rte de Lausanne 10  
 Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30  
 Dimanche: 7h-12h 17h-19h

**P. Clément**

Carrelage  
 Revêtement  
 Mosaïque

**ALBERT TZAUT**  
 Ch. du Maupas - 1055 Froideville  
 Tél. 021 881 41 39 - Natel 079 409 31 39

**Diva Institut**

MAQUILLAGE PERMANENT  
 TATTOO  
 ONGLERIE  
 EXTENSION, TEINTURE ET  
 PERMANENTE DES CILS

Ch. du Ru 18  
 1041 Bottens  
 078 626 72 42

**PIZZA MANIA**

"Le" camion à pizzas tous les mercredis  
 Parking de la grande salle de BOTTENS de 18h à 21h

**PIZZAS AU CHOIX 10.-**





**Michel Rime SA**

◆ Maîtrises fédérales

Sébastien Allaz

Ⓡ Chauffage Ⓡ Energies renouvelables  
 Ⓡ Sanitaire Ⓡ Conduites en fouille

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens Tél. 021 881 11 70 info@rimesanitaire.ch



**REFLEX FITNESS**

PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING  
 COURS COLLECTIFS

Suivi complet - Vêtements de sport Yalouz  
 Compléments alimentaires - Plan conseil en nutrition  
 REFLEX FITNESS, Carolé Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens  
 Tel. Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

**Liste des manifestations 2015-2016**

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| 13 juin         | Tournoi de pétanque        |
| 1er août        | Fête nationale             |
| 11-12 septembre | Fête de la patate          |
| 8 novembre      | Kermesse catholique        |
| 14 novembre     | Soirée Clé de Sol          |
| 21-22 novembre  | Marché de Noël             |
| 4 décembre      | Téléthon                   |
| 5-6 décembre    | Loto mouvement du centre   |
| 15 décembre     | Chantée de Noël du village |
| 27 décembre     | Match aux cartes           |
| 9 janvier 2016  | Verrée de l'an neuf        |
| 16 janvier      | Raclette Ski Club          |
| 30-31 janvier   | Loto FCB                   |
| 11 mars         | Loto société de gym        |
| 27 mars         | Course aux oeufs           |

**MASSAGES**

Relaxant  
 Sportif  
 Anti-cellulite

Pour vous Mesdames: un moment de détente

Anne-Florence Gloor Mendes  
 Rte de Poliez-le-Grand 3  
 1041 Bottens  
 021 544 71 11 - 079 389 83 12

N'hésitez plus et à bientôt!

**OSCAR TZAUT**

 ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS  
 Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 63715 64

# Nous y étions...et vous?

## 26<sup>ÈME</sup> DÎNER DE SOUTIEN DU FOOTBALL-CLUB DE BOTTENS

Photos ALPA



Salle comble, avec plus de 400 personnes



Table Albert Tzaut



Table Rémy Martin



Les footballeurs du FC Bottens



Table Hervé Pittet



Comité d'organisation : De g. à dr.  
Devant : Cédric Longchamp, Christian Panchaud, président, Brigitte Caboussat, Claudio Frapolli.  
Derrière : Albert Tzaut, Pierre-André Martin, Pascale Mermoud, Davide Monteleone, Etienne Caboussat, président du C.O, Hervé Pittet

### **AFS RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL**

AFS est une organisation à but non lucratif qui oeuvre depuis plus de 60 ans pour les échanges interculturels. Chaque année, des jeunes du monde entier entre 15 et 18 ans viennent en Suisse pour vivre une expérience interculturelle inoubliable. Nous recherchons des familles d'accueil pour les jeunes qui arriveront en août 2015 et qui seront scolarisés pendant un trimestre à une année dans un collège local. Ils viennent d'Amérique, d'Asie, d'Allemagne ou encore d'Italie et ont tous des notions de français.

**Nous aimerions beaucoup compter des familles vaudoises parmi nos familles d'accueil, pour 3, 6 ou 11 mois, ou pour une période plus courte.**

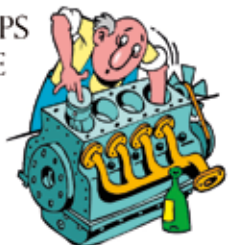
site web [www.afs.ch/fa](http://www.afs.ch/fa)

nous contacter:

**Sophie Savelief**  
**ssavelief@afs.ch**  
**044 218 19 12**  
**(mardi, mercredi, jeudi 9h-17h)**

GARAGE DES CHAMPS  
BERNARD DEMIERRE  
1041 BOTTENS

TÉL + FAX: 021/881.20.19  
NATEL: 079/606.34.50



*Jubilé 40 ans*

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
PRÉPARATION EXPERTISE  
DÉPANNAGE  
TEST POLLUTION + DIESEL

## Petites annonces

Pour insérer votre petite annonce, veuillez contacter le journal à l'adresse:  
[journalcontact@bottens.ch](mailto:journalcontact@bottens.ch)

Echallens

boutique

**ESPACE** homme  
femme

[www.espacehomme.ch](http://www.espacehomme.ch)

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES  
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»  
Meylan Philippe  
019 676 32 77

«LE MOINE»  
MARTIN PIERRE  
079 435 12 90

[boissons.gvd@romandie.com](mailto:boissons.gvd@romandie.com)

4, ch du Pay - 1041 Poliez-Pittet

tél/fax: 021 881 53 33

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens  
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30

利苑酒樓  
Restaurant Chinois  
**Li Garden**

OUVERT TOUS LES JOURS

Lundi à vendredi 8h00 - 24h00  
Samedi et dimanche 10h00 - 24h00

METS A L'EMPORTEUR

Rte de Lausanne 3 - 1041 Bottens  
021 881 64 92



Quand partenariat rime avec confiance

**BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS**

**Siège**

Rte St-Germain 3  
1042 Assens  
Tél. 021 886 06 06  
Fax 021 886 06 07

**Agences**

Rte de Lausanne 10  
1033 Cheseaux  
Tél. 021 847 00 47  
Fax 021 847 00 48

Rue du Centre 21  
1023 Crissier  
Tél. 021 632 54 54  
Fax 021 632 54 55

Rue de la Mèbre 4  
1020 Renens  
Tél. 021 631 02 02  
Fax 021 631 02 03

Ouvrons la voie

**RAIFFEISEN**

## Photos



Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

## IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

### Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09  
([journalcontact@bottens.ch](mailto:journalcontact@bottens.ch))

### Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21  
[journalcontact@bottens.ch](mailto:journalcontact@bottens.ch)

### Rédacteurs

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81  
Brigitte Caboussat 021 881 28 13  
Guy Delpierre 021 882 19 86

### Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13  
[kboussm100@gmail.com](mailto:kboussm100@gmail.com)

### Impression

Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.